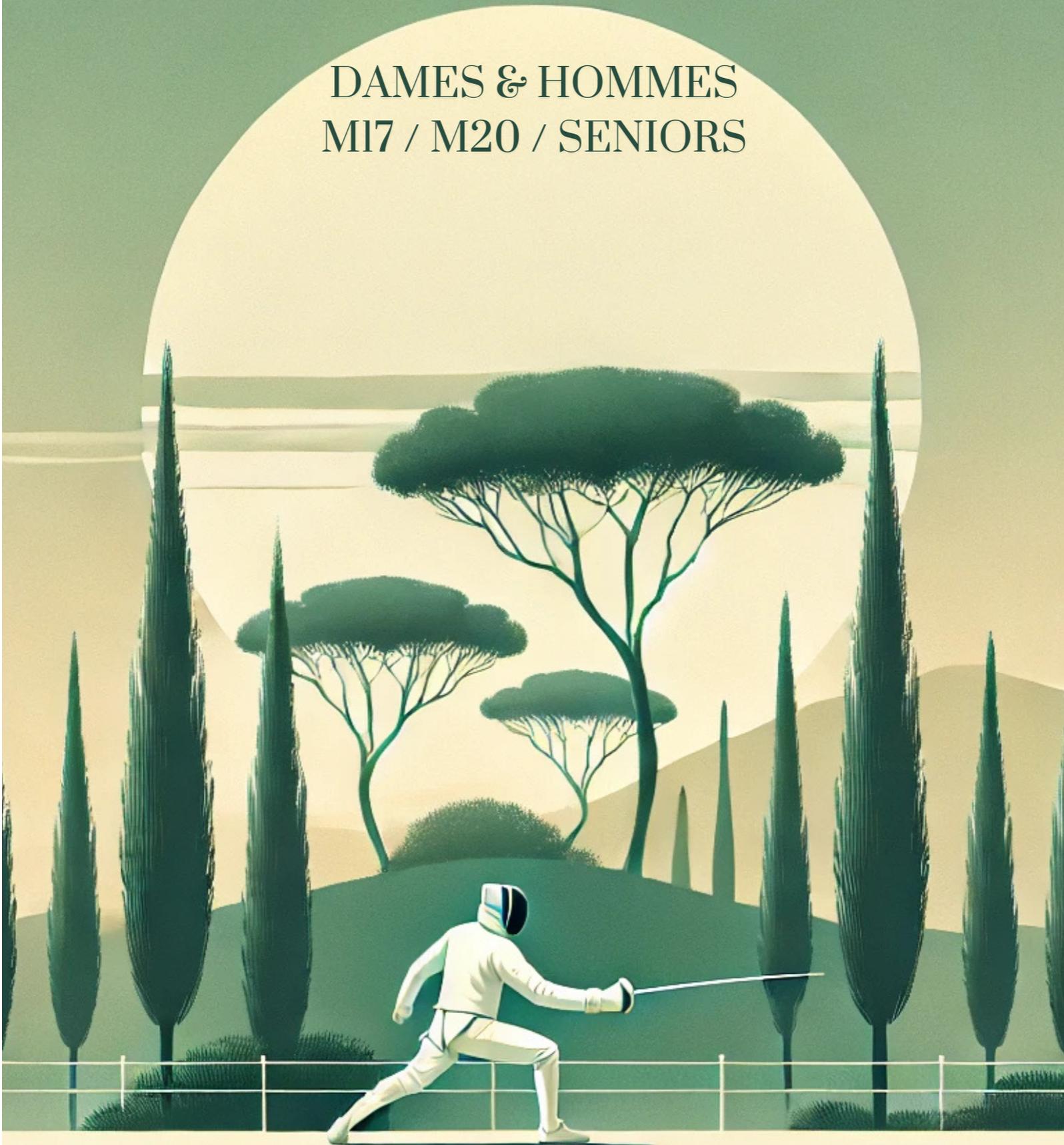


CHAMPIONNATS D'OCCITANIE INDIVIDUELS À L'ÉPÉE

1ER ET 2 MARS 2025

DAMES & HOMMES
MI7 / M20 / SENIORS



HALLE JACQUES CHIRAC - 135 RUE DES ANÉMONES - CASTELNAU-LE-LEZ



Le Club d'Écime de Castelnau-le-Lez Montpellier Métropole

et

La Ligue d'Écime Occitanie

ont le plaisir de vous inviter aux

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE INDIVIDUELS 2025 – ÉPÉE

M17 / M20 / SENIORS

DAMES - HOMMES

qui auront lieu

Le Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Mars 2025

Halle Jacques Chirac

Complexe sportif Jean Fournier

135 rue des Anémones - 34170 Castelnau-le-Lez

Vous trouverez ci-dessous le règlement des tournois.

David BAUMERT, Harold LEFEBVRE, Samuel RABEC
Maîtres d'Armes

Jérémie PONTONNIER
Président

Lieu du Championnat :

Halle Jacques Chirac – Complexe Sportif Jean Fournier
135 rue des Anémones - 34170 Castelnau-le-Lez

Horaires :

Samedi 1^{er} Mars 2025

M20 Dames & Hommes	
Appel	12h45
Scratch	13h15
Début	13h30

Dimanche 2 Mars 2025

Séniors Dames & Hommes	
Appel	8h45
Scratch	9h15
Début	9h30

M17 Dames & Hommes	
Appel	10h45
Scratch	11h15
Début	11h30

Droits d'engagement : 15 € par tireur - Payable sur place

Inscriptions : Les inscriptions des tireurs doivent être réalisées obligatoirement en ligne sur le site extranet de la FFE. Pour tout engagement tardif, les droits d'engagement seront de 50 € par tireur.

Formule : Conforme au règlement sportif régional 2024 - 2025

Règlementation : Conforme au règlement national et au règlement fédéral.

Date de clôture des engagements : **MERCREDI 26 FEVRIER 2025 à 23h59**

Arbitres : Pour les épreuves du championnat d'Occitanie, la règle de 1 arbitre pour 4 tireurs et 2 pour 9 tireurs et au-delà engagés est applicable. Les arbitres prévus par le club doivent être comptabilisés à partir de l'engagement en ligne et non plus à partir de l'effectif présent à la compétition. Les clubs inscrivants plus de 4 tireurs la même journée dans deux catégories différentes devront présenter des arbitres différents.

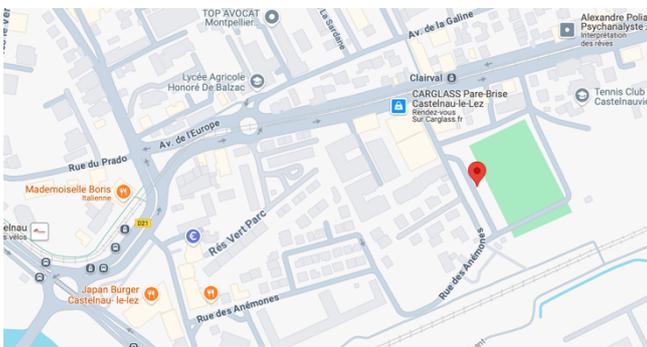
Les arbitres seront rémunérés selon le tarif de la FFE.

Équipements : aux normes FFE. Aucune exception ne sera faite pour du matériel non conforme.

Sécurité : Ne seront autorisées en bout de pistes que les housses « bord de piste ». Seuls les tireurs et Maîtres d'armes seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

Directoire Technique : Il sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E et de la F.I.E. pour le bon déroulement du Championnat.

Une buvette sera présente tout au long de la compétition



Halle Jacques Chirac
Complexe sportif Jean Fournier
135, rue des anémones
34170 CASTELNAU LEZ

Sortie Autoroute Montpellier Est (direction Castelnaud)
Tramway Ligne 2 – Station « Clairval »



☎ 06 14 36 06 96

✉ club.escrime.castelnaud@gmail.com

📷 @castelnaud_escrime